

Arrêté n° 2018-39 relatif aux résultats

élections au Conseil d'IUT

Mardi 16 octobre 2018

Collège C des autres enseignants

Collège BIATSS

Vu le Code de l'Education notamment ses articles L719-1 à L719-3 et D719-1 à D719-40 ;
Vu les statuts de l'Université d'Angers approuvés par le Conseil d'administration le 30 juin 2016 ;
Vu l'arrêté n° 2018-29 du 19 septembre 2018 relatif aux élections au Conseil d'IUT ;
Vu l'arrêté n° 2018-32 du 3 octobre 2018 relatif aux candidats aux élections au Conseil d'IUT ;
Vu les procès-verbaux de dépouillement du 16 octobre 2018 ;
Vu l'avis du comité électoral consultatif du 18 octobre 2018 ;

**LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE
ARRETE :**

ARTICLE 1 : Résultats aux élections pour le collège C des autres enseignants

Est élue aux élections au **Conseil d'IUT** pour le collège C des autres enseignants :

- **Madame Maya DESMARAIS**

ARTICLE 2 : Résultats aux élections pour le collège BIATSS

Est élue aux élections au **Conseil d'IUT** pour le collège BIATSS :

- **Madame Nathalie PRIEUR**

Fait à Angers, le 19/10/2018

Le Président de l'Université

Christian ROBLEDO

signé